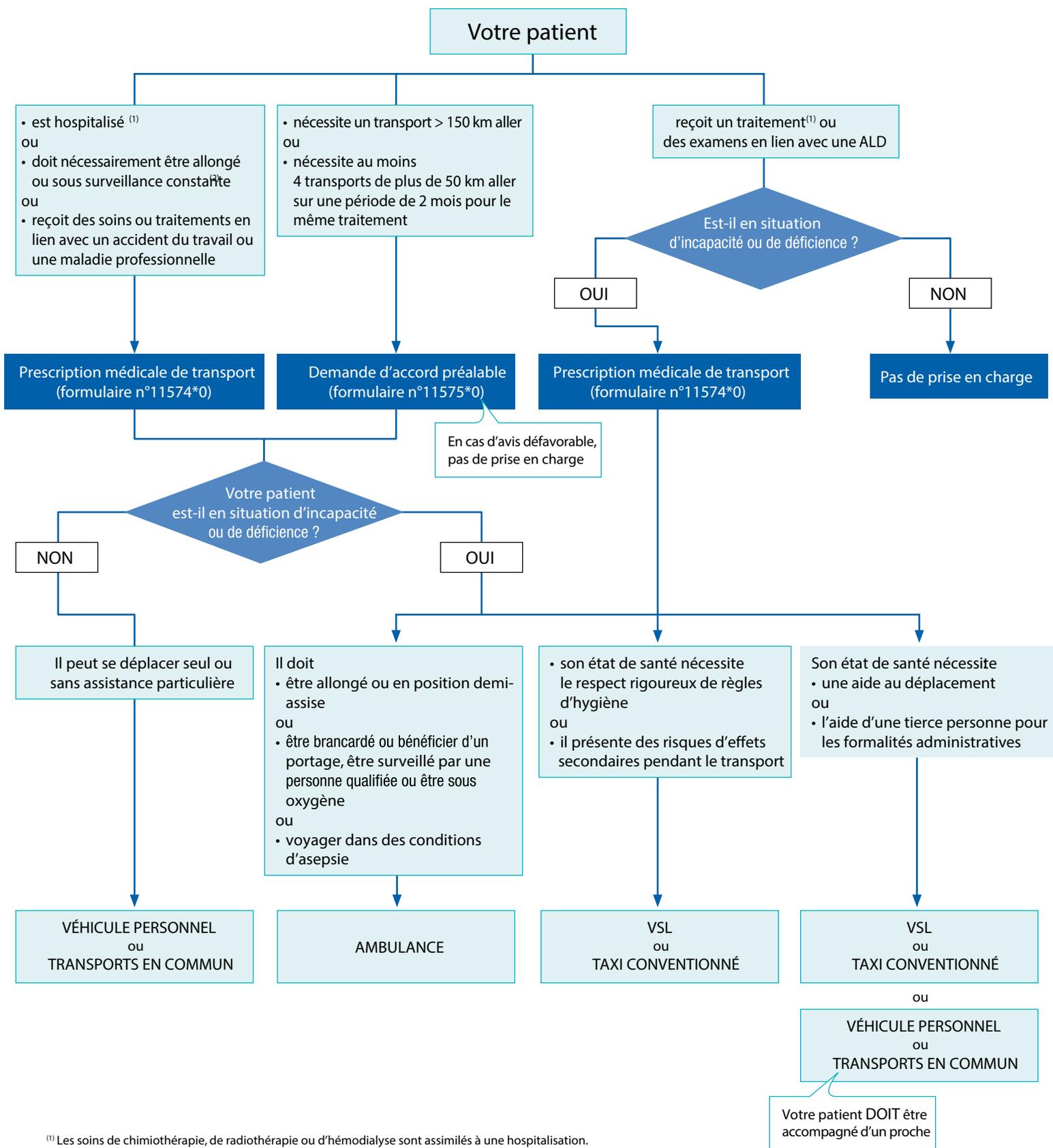


**Important : prescription médicale obligatoire avant réalisation du transport**

**Exception pour sortie d'hospitalisation et transfert : prescription médicale du jour même acceptée**



<sup>(1)</sup> Les soins de chimiothérapie, de radiothérapie ou d'hémodialyse sont assimilés à une hospitalisation.

<sup>(2)</sup> Dans cette situation, le mode de transport adapté est l'ambulance.